



Accident de travail et cdd

Par **sky34**, le **22/01/2013** à **15:25**

bonjour, j'ai eu un accident de travail en cdd jusqu'au mois dernier j'ai donné le 3ème volet de la sécu à mon employeur (soit 8 mois après mon accident) à ce moment là on m'a dit de voir avec l'assurance complémentaire de la société, ce que j'ai fait mais celle ci me dit que je fais toujours partie de l'entreprise donc qu'elle ne peut pas intervenir, en bref je voudrai savoir sur les feuille de la sécu ce que je dois faire marquer pour "employeur" ; cpam, assu. complémentaire... merci si quelqu'un peut me répondre.
Accident le 04 mai 2012 et fin du cdd le 31 mai de la meme année